

COLBERT Jean-Baptiste

Jean-Baptiste Colbert, né à Reims le 29 août 1619, mort à Paris le 6 septembre 1683, est contrôleur général des finances de France de 1665 à 1683, Secrétaire d'Etat de la Maison du Roi et Secrétaire d'Etat de la Marine de 1669 à 1683, Ministre de Louis XIV.

Fils aîné de Nicolas Colbert, marchand drapier, et Mariane Pussort, il appartient à une famille de marchands et banquiers champenois de la cité de Reims se disant descendants de nobles écossais. Après des études dans un collège jésuite, en 1634, il travaille chez un banquier de Saint-Etienne, puis chez un notaire parisien. Son ascension rapide de 1640 à 1651 est due à ses relations. En 1651, il est présenté au cardinal Mazarin qui lui confie la gestion de sa fortune, l'une des plus importantes du royaume. En 1661, à la mort de son protecteur Mazarin, il entre au service du roi de France, Louis XIV. En concurrence avec Fouquet, il pousse le roi à disgracier son rival. Intendant des finances depuis le 8 mars 1661, Colbert est également l'un des trois conseillers du Conseil royal des finances et le chef effectif de l'administration des Finances. Le 12 décembre 1665, il reste seul contrôleur général des finances et est désormais désigné le plus souvent sous ce titre. Le 16 février 1669, il renforce son pouvoir en devenant secrétaire d'Etat de la Maison du Roi et secrétaire d'Etat de la Marine. Ses diverses charges lui permettent d'exercer une grande influence dans plusieurs secteurs d'intervention de l'Etat : finances, industrie, commerce, marine, police, justice, administration, travaux publics, postes, agriculture, aménagement du territoire, culture. Il est l'inspirateur et le promoteur d'une politique économique interventionniste, le colbertisme, selon laquelle il convient de favoriser activement le développement du commerce et de l'industrie en France par la création de fabriques étatiques. Il laissera l'image d'un excellent gestionnaire et d'un homme entièrement dévoué à sa tâche.

A SCEAUX

ACHAT ET AMÉNAGEMENT DU DOMAINE DE SCEAUX

En 1670, Jean-Baptiste Colbert, qui souhaite disposer d'un domaine près de Paris et non loin de Versailles, achète la terre de Sceaux. Il fait du domaine de Sceaux l'un des plus beaux de France grâce à André Le Nôtre qui dessine les jardins et à Charles Le Brun qui est chargé de toute la décoration tant des bâtiments que du parc.

Le château des Potier de Gesvres qui était en très mauvais état n'est pas détruit, mais il est englobé dans de nouvelles constructions. Du côté de l'entrée la façade est doublée par des galeries et deux longues ailes viennent encadrer la cour d'honneur, au sud la chapelle et une orangerie, au nord les cuisines et la conciergerie.

De cette époque subsistent, l'entrée d'Honneur, le pavillon de l'Aurore, les écuries et l'abreuvoir aux chevaux ainsi que les bâtiments de l'hôtellerie du marché aux bestiaux sur la route d'Orléans.

En 1682, un an avant sa mort, Colbert fait l'acquisition de « la Maison rouge », une propriété

En 1662, un an avant sa mort, Colbert fait l'acquisition de « la maison rouge », une propriété attenante au domaine, au sud de l'église. La bâtisse devient la résidence des hôtes du grand château et par opposition prend le nom de « Petit Château ».

RÉCEPTIONS AU CHÂTEAU DE SCEAUX

En août 1673, Colbert reçoit dans son château Monsieur, frère du Roi, venu solliciter des subsides pour une fête qu'il projette de donner. En juin 1675, la Reine, le Dauphin et la Dauphine visitent à leur tour le domaine. En juillet 1677, le Roi enfin vient à Sceaux. C'est pour Colbert un exercice difficile et à haut risque, dont il s'acquitte en parfait courtisan. Leurs Majestés visitent les appartements, dont elles remarquent « la merveilleuse propreté » avant d'entendre le prologue de l'opéra Hermione dans les jardins. Après le souper, l'on donne Phèdre de Racine dans la première orangerie, située dans l'aile droite du château. En sortant, Louis XIV est acclamé par la population de Sceaux réunie dans le jardin merveilleusement éclairé. Le souverain, enchanté, dira à son ministre qu'il ne s'est jamais si agréablement diverti, et le Mercure galant écrit de la fête « qu'elle fut somptueuse sans faste, et abondante en toutes choses sans qu'il y eût rien de superflu ».

En octobre 1677, Colbert invite tous les membres de l'Académie française. Après le déjeuner, Philippe Quinault donne lecture de son Poème de Sceaux dans le pavillon de l'Aurore tandis que Charles Perrault lit des stances très applaudies.

Lorsque Colbert meurt en septembre 1683, le château de Sceaux devient la propriété de son fils, l'aîné de neuf enfants, le marquis de Seignelay, Colbert ne resta à Sceaux que treize ans (1670-1683), son fils poursuivra son œuvre pendant sept années, (1683-1690), la veuve de ce dernier continuera après la disparition brutale du marquis de Seignelay.

COLBERT ET LA VILLE

Colbert fit l'acquisition des terrains derrière l'église Saint-Jean-Baptiste, très ancien fief appelé Sceaux-le-petit, qui appartenaient à l'église et à plusieurs particuliers. Il fit démolir les constructions qui s'y trouvaient pour agrandir sa propriété. La population de cette partie du village dut se déplacer sur des terrains vacants qui forment aujourd'hui la rue des Imbergères et la rue Houdan.

Pour doter son nouveau domaine de bassins et de fontaines sur le modèle de Versailles il fit entreprendre les premiers grands travaux d'adduction d'eau. Ce nouveau réseau qui traversait grand nombre de propriétés scéennes permit aussi d'alimenter les réservoirs, les différents abreuvoirs de la ville et la première fontaine publique offerte par Colbert à la population (place de l'église). La seconde, rue Voltaire, fut construite en 1719 par le duc du Maine.

Pour les travaux et l'entretien de sa propriété Colbert fait appel aux artisans de la ville et des environs surtout des jardiniers et fontainiers, contribuant à l'accroissement de la population et à une certaine prospérité.

Colbert entendait faire du simple marché de Sceaux une institution d'envergure approvisionnant Paris en bovins et en moutons au même titre que le marché de Poissy. Des lettres patentes en date du 3 mai 1673 confirment en faveur de Colbert l'établissement du marché à Sceaux et les droits qui s'y paient. Il fallait en même temps construire à Sceaux toutes les installations nécessaires. Ainsi furent construites les deux bâtiments des hôtelleries, les hangars, les pavages et enfin la chapelle. Sa bénédiction a lieu à la fin des travaux le 4 avril 1678 par le curé de Sceaux. Afin d'attirer le plus grand nombre d'usagers, Colbert diminue les droits d'accès au marché et rapidement le marché aux bestiaux devient une source de prospérité pour la ville. Cette importance pour les finances locales ne se dément pas pendant deux siècles. Le marché est fermé en 1867 en raison de la création des halles de la Villette qui

le rendent obsolète.

La veuve de Colbert, dans son testament en 1687, prévoit une somme d'argent en faveur des filles de la Charité de Saint Vincent de Paul pour le secours des malades et l'instruction des jeunes filles. Son fils, le duc de Seignelay, respecte ses dernières volontés et crée l'infirmerie et l'école de jeunes filles tenues par les sœurs.

Aujourd'hui, la fontaine de l'église a disparu et le dauphin qui l'ornait se trouve au Musée de l'Île-de-France tandis que seuls subsistent les bâtiments de l'entrée du marché au bestiaux, inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1992.



HÔT

HO

LUN, MAR

SUIVRE L'ACTUALITE DE LA
VILLE

RÉALISATION

STRATIS